

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2022 à 19h00**

Convocation du 30/11/2022

**Président :** Armelle PONCET

**Secrétaire de séance :** Marie-Claire VIRIEUX

**Présents :** Armelle PONCET, Marie-Claire VIRIEUX, Dominique GIRARD, Yvonne FREMONT, Philippe VARIN, Frédéric BRUERE, Anne MAYER, Magalie MARTIN, Vincenzo AGRELO, Isabelle JOREAU, Mireille FOURMOND.

**Absents :** Olivier CHARRIER et Christophe GIGNON.

**Bon pour pouvoir :** Olivier CHARRIER à Armelle PONCET

---

**Ordre du jour :**

- Tarifs d'encaissement 2023,
- Urbanisme – Instruction des autorisations du droit des sols – convention de services.
- Affaires diverses,

Après approbation du compte-rendu de la dernière séance, le conseil municipal a étudié les sujets suivants :

**DCM 2022-38 : TARIFS ENCAISSEMENT 2023**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents DECIDE de fixer les tarifs d'encaissements comme suit :

- Cimetière :

Concession et cavurne cinquantenaire adulte : 100.00 €

Concession et cavurne cinquantenaire enfant : gratuit

- Chenil :

Animal vagabond : 15.00 €/jour

- Plan d'eau des Loges :

Taxe d'occupation du Plan d'eau des Loges pour les associations extérieures : 50.00 €

- Restaurant scolaire :

Repas livré sans gluten : 4.98 €

Repas 5 composants : 4.10 €

Repas commandé le jour : 5,10 €

**DCM 2022-39 URBANISME – INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS – CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES – AVENANT**

Vu la convention de prestation du service ADS pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol signée entre la Ville de Longué-Jumelles et les communes adhérentes,

Considérant les évolutions des procédures de pré-instruction et d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, rendant nécessaire un toilettage de la convention existante,

Vu le projet d'avenant présenté lors de la rencontre annuelle des communes adhérentes au pôle instructeur de Longué-Jumelles,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention de prestation de services, joint à la présente ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'un de ses Adjoints à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

#### QUESTIONS DIVERSES

##### PROJET D'INVESTISSEMENTS 2023-2026

Madame le Maire fait un état de prévisions des investissements entre 2023 et 2026.

##### CHOIX DE LA COULEUR DU CITY STADE

Le conseil municipal opte pour la couleur framboise (n°3027 sur le nuancier).

##### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Madame le maire informe le conseil municipal du changement de jour de la collecte des ordures ménagères, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 la collecte aura lieu le mercredi matin au lieu du jeudi. Un calendrier sera distribué dans les boîtes aux lettres.

##### CEREMONIE DES VŒUX 2023

La cérémonie des vœux aura lieu mercredi 11 janvier 2023 à 19 heures dans la salle culturelle et de loisirs.

##### COLIS DE NOËL

Il n'y aura pas cette année de distribution de colis de Noël, Madame le Maire souhaitant la convivialité et préférant réunir les aînés lors d'un repas.

La séance est levée à 20 h 50. La prochaine réunion est prévue mardi 3 janvier à 19 heures.

Le Maire

Le secrétaire de séance

Remarque :



The image shows a blue ink signature of the Secretary of the meeting, which is a stylized, flowing script.

Compte-rendu approuvé par le conseil municipal le : 3 / 01 / 2023

Mise en ligne le : 4 / 01 / 2023